

RCS : FREJUS
Code greffe : 8303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de FREJUS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2022 B 00036
Numéro SIREN : 908 920 317
Nom ou dénomination : 2LVB-HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 19/09/2023 sous le numéro de dépôt 5864

DEPÔT DU
19 SEP. 2023

N° 2023/5864

Désignation de l'entreprise 2LVB-HOLDING Néant *

Adresse de l'entreprise 11 RUE DU PLAGERON 83820 RAYOL-CANADEL-SUR-MER

SIRET


9	0	8	9	2	0	3	1	7	0	0	0	1	7
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le	
				31/12/2023	
ACTIF		Brut	Amortissements-Provisions	Net	
		1	2	3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030		
	Immobilisations financières * (1)	040	042		
	Total I (5)	044	048		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)				
	Clients et comptes rattachés *	068	070		
	Autres * (3)	072	074	764	764
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	261 968	261 968
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096	098	262 731	262 731
	Total général (I+II)	110	112	262 731	262 731

				Exercice N NET	
				1	
PASSIF				NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	265 000
	Écarts de réévaluation			124	
	Réserve légale			126	
	Réserves réglementées *			130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131	132	
	Report à nouveau			134	
	Résultat de l'exercice			136	(8 246)
	Subventions d'investissement			137	
	Provisions réglementées			140	
		Total I		142	256 754
	Total II		154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	5 977	172	5 977
	Produits constatés d'avance			174	
	Total III		176	5 977	
	Total général (I + II + III)		180	262 731	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	264 000
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	248 507

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Carthage con forme 

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFRIP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		2LVB-HOLDING		Néant <input type="checkbox"/>		
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR		Exercice N clos le		
				018		13.11.2022		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210		
	Production vendue	Blens	Services *	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214		
					217	218		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée *					224		
	Subventions d'exploitations reçues					226		
	Autres produits					230		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234		
	Variation de stocks (marchandises) °					236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240		
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - Immobilier :)				242	9 553	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *			243	244		
	Rémunérations du personnel *					250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252		
	Dotations aux amortissements °					254		
	Dotations aux provisions					256		
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *			259	262			
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260				
Total des charges d'exploitation (II)						264	9 553	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	(9 553)	
Produits financiers (III)		280	1 6 8 0 0	Charges financières (V)		294		
Produits exceptionnels (IV)						290	248 507	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			347		300	264 000	
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			348				
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306		
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	(8 246)	
B - RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	314	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles *				322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324			
	Divers *	dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés		247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC		248	330
		Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		249	251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997		
	Entreprises nouvelles (44. sexties)		986	ZFU-TE (44. octies A)		987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981	JEI (44. sexties A)		989		
	ZRD (44. terdecies)		127	ZRR (44. quindécies)		138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		991					
	ZPANG 44. quaterdecies		345	Investissements outre-mer		344		
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)		992	Zone de développement prioritaire (44. septies bis)		993		
	Créance due au report en arrière du déficit				346		350	
	Droit divers	Déduction exceptionnelle (Art 39 bis A)		655	Déduction exceptionnelle (Art 39 bis A)		643	
		Déduction exceptionnelle (Art 39 bis B)		645	Déduction exceptionnelle (Art 39 bis C)		647	
Déduction exceptionnelle (Art 39 bis D)		648	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)		641			
Déduction exceptionnelle (Art 39 bis F)		990	Déduction exceptionnelle (Art 39 bis G)		649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352	
Déficit de l'exercice reporté en arrière *							356	
Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :							360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370	
							372	
							8 246	

SAGE Experts-comptables Janvier 2023

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

Cedric Coenjaert

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 262 731,32 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -8 245,99 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 05 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

La société 2LVB a reçu en apport le 25/01/2022 12 actions de la société AGORA TECHNOLOGIES pour 264 000 euros.

Ces actions ont été cédées le 05/05/2022 au prix de 248 507 euros.

2LVB-HOLDING
Société par actions simplifiée au capital de 265 000 euros
Siège social : 11 Chemin du Plageron
83820 RAYOL CANADEL SUR MER
908 920 317 RCS FREJUS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 29 JUIN 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à -8 245,99 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :-8 245,99 euros
Reportée purement et simplement sur le compte « Report à Nouveau ».

L'associé unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Certifié conforme
Le Président

